

Liberté Égalité Fraternité

LA GESTION DES MÉNAGES ÉVOLUE DANS LE SI SIAO EN SEPTEMBRE 2022

Synthèse pratique à l'attention des travailleurs sociaux et des écoutants 115

Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

L'essentiel

- S

GOUVERNEMENT

- L'objet ménage

- ✓ La notion de groupe n'existe plus, ce sont désormais des ménages qui font le lien entre les personnes
- ✓ Toute personne se trouve dans un et un seul ménage. Une personne isolée constitue un ménage
- ✓ Un ménage n'est pas limité en nombre de personnes mais correspond à la plus petite entité pertinente possible

Interactions avec les demandes

- ✓ La bascule à la notion de ménage **n'impacte pas les demandes existantes**
- ✓ Une demande ne peut concerner que des personnes présentes dans le même ménage (sauf si les demandes sont clôturées)
- ✓ Au sein d'un ménage, les personnes partageant des demandes forment un sous-ensemble

Ajout et retrait de personne(s) dans un ménage

- ✓ Les sous-ensembles des personnes partageant une demande peuvent être ajoutés et retirés d'un ménage
- ✓ Lorsque l'on déplace des personnes d'un ménage à un autre, les informations personnelles sont également déplacées



Pour gérer les personnes

- S

Liberté Égalité Fratanii

GOUVERNEMENT

- J'ai une vision d'ensemble des personnes composant un ménage
- L'accès aux informations est clarifié, je peux les trouver et les mettre à jour plus facilement
- Lorsque je déplace une personne d'un ménage à un autre, ses informations personnelles la suivent

Pour gérer les demandes

- J'ai accès à toutes les demandes depuis la fiche ménage
- Pour créer une demande, il me suffit de sélectionner les membres du ménage concernés, au lieu de créer un nouveau groupe
- Pour modifier une demande, il me suffit d'en retirer ou d'y ajouter des membres du ménage, au lieu de modifier le groupe

... mais je dois maîtriser les impacts de la transition

Le passage de la notion de groupe à la notion de ménage modifie le fonctionnement du SI SIAO et entraîne une perte limitée de certaines informations : j'agis avant. Le rassemblement de plusieurs personnes dans des ménages peut conduire à créer des ménages de taille trop importante : j'agis après.

Pour préparer l'arrivée de la notion de ménage, je vérifie que les informations pertinentes sont dans les bons groupes

La transformation des groupes en ménage va reprendre les informations du groupe modifié le plus récemment.



Je vérifie et je corrige la composition des groupes

- Si besoin, je supprime les groupes obsolètes et je m'assure que les personnes composant un groupe ont toujours un lien entre elles
- Je peux également retirer d'un groupe les personnes qui n'ont plus de lien avec les autres membres du groupe



Je vérifie la fiabilité des données des groupes

- Je m'assure que les groupes les plus récents contiennent des informations pertinentes et à jour
- Si ce n'est pas le cas, je copie-colle les informations des groupes les plus anciens vers les groupes les plus récents

Après la transformation des groupes en ménage, je mets à jour ma file active de ménages

La transformation des groupes en ménages risque de créer des ménages de trop grande taille. Or un ménage doit correspondre à la plus petite entité pertinente possible.



Je sépare les ménages créés en plus petites entités si nécessaire



Je vérifie la typologie des ménages, et la corrige s'il y a lieu

Je m'approprie la notion de ménage en profondeur



• Je visionne les **replays des sessions de démonstration** de la notion de ménage sur la base de connaissance.

Je m'entraîne sur la plateforme de formation

- La **V.3.47**, qui apporte la notion de ménage, a été installée sur la plateforme de formation.
- Je peux donc manipuler le SI SIAO de manière fictive, afin de me familiariser avec les nouveautés apportées.

Rappel des horaires de l'assistance

En cas de question importante, je peux contacter **l'assistance** utilisateurs :

- L'assistance utilisateur est disponible du **lundi au vendredi** de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.
- Contact par mail : <u>sisiao@dihal.gouv.fr</u> (privilégié) ou par téléphone : 0806 000 156.

Liberté Égalité Fraternité

GOUVERNEMENT



Liberté Égalité Fraternité

ANNEXES



Fiche pratique. Retrait de personnes d'un ménage



Consultation

Question

Action



Fiche pratique. Retrait d'une personne d'une demande d'insertion



Consultation

Action

Blocage

Fiche pratique. Retrait d'une personne d'une demande 115



Consultation

Action

Blocage

Fiche pratique. Changement du demandeur principal





Pour l'Île-de-France, si la personne disposait d'une demande DELTA, alors son rôle de chef de famille est retiré et le nouveau demandeur principal devient le chef de famille